



Communiqué de **PRESSE**

Jusqu'à la fin de l'été 2020

Dans le cadre du programme Breizh Bocage **Recensement des haies et talus sur une période de 6 mois**

Afin d'établir un état des lieux du bocage breton, une nouvelle enquête de terrain est lancée à partir de ce mois de mars. Durant les six prochains mois, une cinquantaine d'animateurs du programme *Breizh Bocage* sillonneront le territoire pour se rendre sur les 15 000 points d'observation identifiés en 2008, lors du dernier recensement des haies et talus bretons. Les propriétaires des surfaces visitées sont invités à leur faciliter l'accès pour leur permettre de travailler dans les meilleures conditions. Les résultats de cet inventaire seront dévoilés en fin d'année.

S'adressant principalement aux agriculteurs, mais aussi aux particuliers propriétaires de foncier, *Breizh Bocage* vise à **reconstituer un maillage bocager** par la plantation et le regarnissage de haies bocagères mais aussi par la création et la restauration de talus autour de parcelles agricoles, afin, notamment, d'améliorer la qualité de l'eau en Bretagne.

Ce programme permet la **prise en charge des fournitures** (plants, protections et paillage) **et des travaux de plantation/construction de talus** (pelle ou charrue forestière) sous certaines conditions.

Tous les 12 ans, une mise à jour pour évaluer l'impact

Mis en place en 2007, *Breizh Bocage* fait aujourd'hui l'objet d'une évaluation poussée à travers cette mise à jour de l'enquête statistique lancée en 1996 et actualisée une première fois en 2008.

Douze ans plus tard, ce troisième recensement permettra d'**identifier les dynamiques bocagères en Bretagne et de mesurer l'impact du programme régional**.

5 000 km de haies plantées depuis 2007

Couvrant 80% du territoire régional, *Breizh Bocage* est animé et financé par la Région, dans le cadre de la gestion des fonds européens FEADER, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et les 4 départements bretons.

Depuis le début de sa mise en œuvre en 2007, **40 M€ ont été consacrés à l'entretien du bocage breton et à la plantation de près de 5 000 km linéaires de haies et/ou talus** dans 45 territoires, et ce, en lien avec les EPCI ou syndicats mixtes.

Préserver la ressource en eau, séquestrer le carbone

Dans la lutte contre le changement climatique, préserver le bocage - un élément structurant du paysage breton qui s'est progressivement dégradé - revêt plus d'un intérêt :

> Formant une barrière naturelle, le bocage participe en effet à la **lutte contre l'érosion des sols et le transfert des polluants**. Il limite aussi l'**importance des inondations** et contribue à la recharge en eau des nappes souterraines.

Maintenir et restaurer le bocage en Bretagne est donc essentiel pour y préserver durablement la ressource en eau.

> Avec la forêt, le bocage constitue, par ailleurs, un **potentiel de séquestration de carbone non négligeable**, à condition de mettre en place une gestion durable et dynamique de la haie.

> Enfin, la construction de **filières de valorisation énergétique** de la matière issue du bocage (bois de **chauffage**) constitue un autre enjeu majeur pour la Région Bretagne.

CONTACT SERVICE PRESSE | 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh | www.bretagne.bzh/espace-presse | [@regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)

Odile BRULEY : 06 76 87 49 57 | Rose-Marie LOUIS : 06 88 92 04 53 | Sylvain LE DUIGOU : 06 42 32 13 57 | Julien LAGACHE : 07 87 21 88 97